



## **Bacs Pros en BTS : une expérimentation à marche forcée et de nombreuses difficultés**

*Alors que l'année scolaire 2017 marque la première année d'expérimentation d'un nouveau processus d'admission des bacheliers professionnels en BTS, le rectorat de l'académie de Lille exprime déjà son satisfecit et dresse un bilan ô combien positif !*

Depuis cette rentrée, le rectorat ne cesse de communiquer sur les effets positifs de cette expérimentation. Pour le SNES-FSU, il est prématuré de décréter la réussite de cette expérimentation. En effet, comme source de satisfaction, le rectorat retient :

- ✓ le taux de participation à la procédure APB 2017 qui a progressé de 5 points
- ✓ les 80 % d'élèves de Terminale Pro qui ont obtenu un avis favorable de poursuite d'études sur au moins un de leur vœu en STS
- ✓ la hausse de 8 points de l'admission des bacheliers professionnels en BTS (76 %).

Un bilan si positif que plusieurs académies n'attendront pas la fin de l'expérimentation – prévue à l'origine pour trois ans – pour elles aussi rejoindre le dispositif. Il a pour vocation à être généralisé à la rentrée 2018. La réécriture en cours du code de l'éducation laisse peu de doute puisqu'un article est spécifiquement prévu pour entériner ces quotas et ce processus de recrutement.

Le SNES-FSU, opposé à cette expérimentation, déplore que les critères retenus ne soient que des critères quantitatifs dont les résultats sont biaisés par la mise en place unilatérale de quotas. Dès sa mise en œuvre, le SNES-FSU a dénoncé les effets négatifs collatéraux de ce dispositif sur les bacheliers généraux et technologiques. Cette expérimentation est davantage guidée par une volonté de pas créer de places supplémentaires en BTS – trop coûteux à mettre en œuvre – pour faire face à l'afflux prévisible de néo-bacheliers.

Dans les établissements, les enseignants de BTS attestent de la présence d'étudiants en grande difficulté et de moyens de remédiation insuffisants, voire inexistantes pour faire face à ces difficultés. Sans moyen, cette grande hétérogénéité des classes met les enseignants en difficulté pour faire réussir leurs étudiants et les faire réussir à l'examen. Elle remet également en cause la formation de STS en elle-même. Un élève envoyé en section de technicien supérieur ne réussira pas forcément sa formation car le recteur de l'Académie l'a autorisé à y entrer !

Le SNES-FSU refuse que la gestion de la pénurie organisée par l'administration, couplée à la mise en place de quotas pour les bacheliers professionnels, aboutisse à une éviction des autres bacheliers notamment technologiques. L'objectif de poursuite des bacheliers professionnels ne doit pas se réaliser au détriment des bacheliers technologiques, qui pour une grande partie, aspirent à intégrer une section de BTS.

Le SNES-FSU exige :

- la suppression des quotas de bacheliers professionnels en BTS ;
- la création de places supplémentaires dans les BTS en tension, dès le début de la procédure d'affectation des élèves de terminale.
- un vrai bilan de l'expérimentation qui prendra en compte la réussite des étudiants et les taux de décrochage, dans un an et demi ;
- la communication, selon le baccalauréat d'origine, des taux de décrochage, de démissions et de non-entrée dans la formation des étudiants depuis la rentrée 2017 ainsi que les abandons entre la première et la seconde année de BTS ;
- une vraie prise en compte de la difficulté des étudiants issus de baccalauréats professionnels.